

Association des parents d'élèves « Les P'tits Trinquat »
686 AVENUE DU PONT TRINQUAT
34070 MONTPELLIER
SIREN : 920587466

PROCES VERBAL D ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq,

Et le Vingt-cinq Septembre,

à 17h00

Les membres de l'Association Les P'tits Trinquat se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite à chacun de ses membres.

Madame Cindy COMTE préside la séance, en qualité de co-présidente de l'association avant le renouvellement du bureau,

Madame Camille LEVETEAU est désignée secrétaire de séance, en qualité de co-trésorière de l'association avant le renouvellement du bureau.

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, en entrant en séance.

Madame Cindy COMTE, en tant que Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des membres,
- Les comptes annuels comprenant le compte de résultat et le rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 Août 2025,
- Un exemplaire des statuts,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux membres à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des nouveaux membres et montant de la cotisation annuelle,
- Constitution du Conseil d'administration,
- Approbation du rapport d'activité pour l'exercice social clos le 31 Août 2025,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 Août 2025,
- Validation des projets à court terme (dons OCCE, fête des lanternes),
- Tour d'horizon des projets à venir.

PREMIERE RESOLUTION :

La Présidente informe l'Assemblée Générale sur les nouveaux membres.

AU 31 Août 2025, date d'arrêté des comptes, l'association comptait **70** membres. A ce jour, et avec le renouvellement des adhésions pour l'année 2025/2026, l'association compte 43 membres.

La Présidente propose que le montant de la cotisation annuelle soit maintenu au même montant que l'année précédente, soit 5€ pour les parents se présentant sur la liste des parents délégués, et 1€ pour les autres membres qui pourront adhérer tout au long de l'année.

L'Assemblée adopte, à l'unanimité, la proposition.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 10 des Statuts, le Conseil d'Administration est composé de l'ensemble des parents délégués élus aux élections des représentants des parents d'élèves.

La Présidente propose à l'Assemblée la liste des parents délégués qui sera présentée aux élections des représentants des parents d'élèves et qui constituera le Conseil d'Administration.

LISTE DES PARENTS DELEGUES ET SUPPLEANTS SECTION INTERNATIONALE

AOUDI HANANE
DOUBLET VINCENT
NAUDAN MAITE
SCHALLER CHIARA

LISTE DES PARENTS DELEGUES ET SUPPLEANTS

AIT-AMEUR NADIRA
ALAUX ASMA
ASRI SANA
AZENCOTT CAMILLE
BELGHAZI FERIEL
BELHAMAME KHALEM
BENYAHIA AKILA
BEVIERRE OPHELIE
BOUCHENTOUF GUILHEM
CHARCOS JULIE
CLAIRET CASSANDRA
CLOS SEBASTIEN
COMTE CINDY
DAHMANE YASMINE
DELGADO BENJAMIN
DESANDRE ALEXIA
DIOUANI LINDA
DJELTI NORA
GUILLOT JULIETTE
HAMDAOUI ZOHRA
KAOULA REDHA
LEVETEAU CAMILLE
LEVETEAU MATHIEU
LUSSAGNET MARIE
MANSEUR GHANIA
MAKOSSO LORAINNE
RODRIGUEZ LEIA
SAMIR NORA
SHIRINYAN OLGA
SOBELLA FREDERIQUE
SQALLI HANAN
ZITOUNI MEHDI

L'Assemblée adopte, à l'unanimité, la proposition.

TROISIEME RESOLUTION

La Présidente invite Camille LEVETEAU à présenter le rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 Août 2025. Camille LEVETEAU souligne les activités menées au cours de l'année 2024/2025 écoulée, notamment :

- L'organisation de la fête des lanternes au Parc de la Rauze en Novembre 2024,
- Les festivités avant les vacances scolaires renforçant le lien entre les familles et l'école,
- La Tombola,
- La fête de l'école où de nombreuses activités ont pu être proposées aux enfants grâce à des partenariats avec des associations.

Elle expose également le rôle de relai et de lien qu'a l'Association pour la vie du quartier.

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport d'activité, en approuve le contenu à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Camille LEVETEAU, en tant que Co-Trésorière de l'Association, présente les comptes clos au 31 Août 2025. Les recettes et dépenses sont détaillées. Les comptes présentent un excédent de 1 469€. La trésorerie s'élève à 5105.76€ au 31 Août 2025.

L'Assemblée, après en avoir pris connaissance, approuve à l'unanimité les comptes annuels clos au 31 Août 2025 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

CINQUIEME RESOLUTION

La Présidence demande à l'Assemblée de se prononcer sur les deux dossiers à court terme suivants :

- Don à l'OCCE de l'Ecole
- Fête des lanternes

Don à l'OCCE

Après délibération, il est proposé que le montant et les conditions de versement à l'OCCE seront rediscutés après le premier Conseil d'Ecole, afin qu'un échange ait lieu avec l'équipe éducative sur l'utilisation de la somme donnée.

L'Assemblée adopte, à l'unanimité, la proposition.

Fête des lanternes

Après délibération, il est proposé que la Fête des Lanternes, organisée par l'Association Les P'tits Trinquat, se tienne le Lundi 10 Novembre 2025, avec tenue d'une buvette offerte aux participants (pas de gains sur cette opération)

L'Assemblée adopte, à l'unanimité, la proposition.

SIXIEME RESOLUTION

La Présidente questionne l'Assemblée sur les prochains évènements à venir.

Il en ressort que les membres souhaitent reconduire les actions menées en 2024/2025 : festivités avant les vacances scolaires, tombola, fête de l'école.

Les membres souhaitent également mettre en place un vide grenier, avec comme mois cible le mois de Mai. Le prix du stand permettrait de récolter des fonds pour l'Association. L'idée serait que les stands soient tenus avec les enfants et que seules des affaires d'enfants y soient vendus. L'organisation donnera lieu à une nouvelle réunion.

Il en sera de même pour affiner les modalités de la tombola et discuter de l'organisation de la fête de l'école.

L'ordre du jour étant levé, la séance a été levée à 18h30.

A Montpellier, le 25 Septembre 2025.

La Présidente de séance

Cindy COMTE

La secrétaire de séance

Camille LEVETEAU